

VARIÉTÉS.

Un marinier fit construire des bains. Quand ils furent achevés, il songea à une enseigne, et voici celle qu'il rédigea :

BAINS A 4 SOUS POUR DAMES A FOND DE BOIS.

Et il la montra à ses garçons, qui lui rirent au nez; il les mit à la porte. Après quoi il réfléchit et modifia ainsi sa rédaction :

BAINS A FOND DE BOIS POUR DAMES A 4 SOUS

Les garçons, étant renvoyés, n'avaient plus voix au chapitre de notre marinier; mais son épouse cria au scandale. Il prit un dernier parti, et écrivit :

BAINS POUR DAMES A 4 SOUS ET A FOND DE BOIS.

Après d'une petite ville de Normandie, un garde-chasse mit en fourrière l'âne d'un fermier. La bête, après avoir culbuté son maître, s'était réfugiée dans un taillis. Le fermier se rendit à la ville afin de consulter un homme de loi.

Celui-ci étant absent, sa femme, comme il est d'usage quelquefois en province, commença la consultation.

—Mon mari n'y est pas, dit-elle; mais contez-moi toujours votre affaire.

—Mon affaire! s'écria le paysan, elle est bien simple. Tenez, madame, prenez que vous êtes mon âne. Je vous selle, je vous bride, je vous sangle. Vous me jetez par terre, et vous courez faire les cent coups dans le bois. Est-ce que je suis responsable de vous?

La scène se passait au théâtre d'une petite ville de province.

À la fin du spectacle, le régisseur vint, suivant la coutume observée dans certaines villes, annoncer au public les prochaines représentations.

—Demain, messieurs, dit-il, il y aura relâche; après-demain, nous jouerons le Philosophe sans le savoir.

Le maire de la ville se lève à ces mots, et paraissant sur le devant de sa loge :

—Sans le savoir! s'écria-t-il, non, non, messieurs, vous ne le jouerez que quand il sera parfaitement su.

Règlement de police de la commune de N..., près Pontarlier (Doubs), pour 1845 et suivantes :

10. Il est défendu d'extraire de la pierre, du sable des carrières de la commune, sans avoir prévenu les autorités surtout la Marne; les étrangers n'y seront point admis.

20. Les cabaretiens qui donneront à boire les dimanches sont prévenus qu'on leur dressera procès-verbal pendant les offices, surtout de la messe qu'il est défendu d'aller.

30. Il est défendu de conduire le bétail communal joignant la pie des avoines, ni avec des brebis, chèvres ou autres, malgré qu'ils seraient conduits par des personnes raisonnables, qui ne doivent pas être paturés.

40. Dimanche, à l'issue de vêpres, il sera procédé à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur des boues du village, en présence du maire, qu'on devra racler proprement, assisté de deux membres du conseil provenant des égouts du village.

Les articles susdits regardent tous les habitants de tous les sexes qui devront être exécutés.

Les habitants sont prévenus que lundi prochain on échenillera, deux personnes par maison, le curé excepté.

Fait en la mairie de N... le... 1845. LE MAIRE, N...

Dernièrement, un paysan prie L. G... d'écrire une lettre à son fils qui est maître d'école. Et comme G... prenait la plume :

—C'est inutile de mettre l'orthographe, dit notre homme, il la sait!!!



AVIS AUX CONTRACTEURS

Des Soumissions cachetées, adressées au soussigné seront reçues à ce bureau jusqu'à MERCREDI, le 3ème jour d'AOUT prochain, à MIDI, pour l'érection et l'achèvement des Murs de la Bibliothèque, des Bâtiments du Parlement à Ottawa.

Les plans et spécifications peuvent être vus à ce bureau, le et après le 23-courant, où des formes imprimées pour soumissions et autres informations peuvent être obtenues.

Les noms de deux personnes respectables qui voudront devenir cautions pour l'accomplissement du contrat doivent être attachés à chaque soumission.

Le Département ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ou aucune des soumissions.

F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Ottawa, 15 juillet 1870. 30ff

ETABLISSEMENT 1840.

F. X. BEAUCHAMP,

(successeur de D. Smillie) Manufacturier et Marchand de BIJOUX, PIERRES PRECIEUSES gardées en magasin, et taillées, polies et montées dans les derniers goûts.

MONTRES et BIJOUX soigneusement et promptement réparés.

No. 134, coin des rues ST. FRANCOIS-XAVIER et FORTIFICATION, presqu'en face du côté droit de la Banque du Peuple. Montréal, 4 mai 1870. 18ay

REDUCTION.

GLACIERES GLACIERES

C'est le bon temps de se procurer une bonne GLACIERE, A BON MARCHÉ.

UNE réduction de 20 par cent sera faite à tout acheteur, une visite est respectueusement sollicitée.

GEORGE YON, Ferblantier et Plombier, No. 241 RUE ST. LAURENT.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No. 1144.

AVIS est par le présent donné que Philomène Allard, de la Paroisse de Lachine, dit District, a intenté, le ou vers le dix Avril dernier, une action en séparation de biens contre Herménégilde Viau, maintenant absent de cette Province.

MOUSSEAU & DAVID, AVTS. ET PROCUREURS DE LA DITE DAME P. ALLARD.

Montréal, 4 Juillet 1870.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, Livre PIERRE LORTIE Failli.

ET TANCREDE SAUVAGEAU Syndic, SAMEDI, le dix-septième jour de Septembre prochain, le soussigné s'adressera à la dite cour pour obtenir sa décharge en vertu du dit acte

PIERRE LORTIE par MOUSSEAU & DAVID, SES PROCUREURS ad litem

Montréal, 15 Juillet 1870.



AVIS AUX CONTRACTEURS.

Des Soumissions cachetées adressées au soussigné seront reçues à ce bureau jusqu'à MIDI, le 25ème jour d'AOUT prochain, pour la construction d'une Digue et Régulateur à la tête du Canal Lachine.

Les plans et spécifications peuvent être vus à ce Bureau, ou au Bureau du Canal Lachine à Montréal le et après vendredi le 22-courant, où on peut obtenir des formes imprimées, pour soumissions et autres informations.

Les signatures de deux personnes responsables qui voudront devenir cautions pour l'accomplissement du contrat doivent être attachées à chaque soumission.

Le Département ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ou aucune des soumissions.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Ottawa, 13 Juillet 1870. 24f.

DANS LA COUR SUPERIEURE POUR LE BAS CANADA.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Le huitième jour de juillet mil huit cent soixante-et-dix.

[No. 144.]

DAME PHILOMENE ALLARD, ci devant de la Paroisse de St. Laurent, dans le District de Montréal, et maintenant de la Paroisse de Lachine, dit District, Demanderesse, vs. HERMENEGILDE VIAU, Cultivateur, ci-devant de la dite Paroisse de St. Laurent, dit District, et actuellement absent de cette Province, Défendeur.

IL EST ORDONNÉ, SUR LA MOTION DE MM. Mousseau & David, Avocats de la Demanderesse, en tant qu'il appert par le retour de Paschal Leclerc, un des Huissiers de cette Cour, écrit sur le Bref de Sommation émané en cette cause, que le Défendeur a laissé son domicile dans la Province de Québec en Canada et ne peut être trouvé dans le District de Montréal, que le dit Défendeur soit par un avertissement à être deux fois inséré en langue française dans le papier-nouvelles de la Cité de Montréal appelé L'Opinion Publique, et deux fois en langue anglaise dans le papier-nouvelles de la dite cité appelé Canadian Illustrated News, notifié de comparaitre devant cette Cour, et là de répondre à la Demande de la dite Demanderesse sous deux mois après la dernière insertion de tel avertissement et sur le défaut du dit Défendeur de comparaitre et de répondre à telle demande dans la période susdite, il sera permis à la dite Demanderesse de procéder à la preuve et Jugement comme dans une cause par défaut.

(Par ordre) HUBERT, PAPINEAU & HONEY, P. C. S.

28

N. CODERRE, MARCHAND-TAILLEUR, No. 208, rue Notre-Dame, en haut chez MM. BARRET et PRICE Montréal, où l'on trouvera des DRAPS, CASIMIRS ET TWEEDS

de toutes sortes et des goûts les plus nouveaux. Il est prêt à exécuter avec ponctualité toute commande que l'on voudra bien lui confier à des prix très modérés. Montréal, 4 mai 1870. 18zz

LEGGO & Cie.,

LEGGOTYPISTES, ELECTROTYPISTES, STERÉOTYPISTES, GRAVEURS, CHROMO ET PHOTO-LITHOGRAPHES, PHOTOGRAPHES ET IMPRIMEURS.

Bureau: No. 10, Place d'Armes, MONTREAL. Ateliers: No. 319, Rue St. Antoine.

On exécute dans un style vraiment supérieur, les Cartes Géographiques, Livres, Gravures, Cartes d'Adresses, Mécaniques, Livres de Commerce de toutes descriptions, à des prix très modiques.

A L'ENSEIGNE DU CADENAS D'OR

Vous trouverez les meilleures GLACIERES, BARATTES AU BEURRE, et BARATTES pour faire la CREME A LA GLACE. Le soussigné a aussi à son emploi des FERBLANTIERES, PLOMBIERS, COUVREURS en tôle galvanisée, ferblanc et en tôle, aussi toutes espèces de réparations faites à ordre. L. J. A. SURVEYER, 524 Rue Craig, Montréal. 23q

S. B. SCOTT ET CIE. AGENT POUR la nouvelle machine à Coudre sans bruit de WHEELER et WILSON, qui a gagné deux MEDAILLES D'OR.

WHEELER & WILSON'S HIGHEST PREMIUM



Cette machine a été perfectionnée dans une telle manière, que ses forces sont beaucoup augmentées. Elle travaille avec la plus grande facilité, cousant six plis d'étoffe de laine. Aussi fait-elle son ouvrage presque deux fois aussi vite que les machines à navette et en même temps est moins sujette à se déranger.

Les Sœurs Grises et autres associations du même genre nous écrivent comme suit à l'égard de ces excellentes machines, et c'est un fait significatif qu'aucun de ces noms ne se trouve en témoignage de l'excellence d'aucune autre sorte que le WHEELER ET WILSON.

A Messieurs S. B. SCOTT ET CIE. Messieurs.—Nous, les soussignées, Sœurs de Charité, certifions avec plaisir que, après une épreuve de dix ans, nous avons trouvé les machines à coudre de WHEELER ET WILSON supérieures sous tous les rapports à toutes autres dont on se sert dans notre institution.

Leur mécanisme est fort et parfait, et avec très-peu de soin elle ne se dérangent jamais.

Couvert des Sœurs Grises, Sœur COUTLER, Sœur BAYEUX, Hôpital Général.

Messieurs.—Nous avons beaucoup de plaisir à pouvoir recommander les machines à coudre de WHEELER ET WILSON (dont vous êtes les agents) à tous ceux qui pourront avoir besoin d'un article aussi utile qu'une machine à coudre. Après dix ans d'expérience nous pouvons parler avec toute confiance, non-seulement de leur utilité, mais encore de leur supériorité sur toute autre machine dont nous avons fait épreuve dans notre institution.

Ces machines ont trois avantages d'une grande importance—rapidité de mouvement; pouvoir de s'adapter à une grande variété d'ouvrage et de matériel; et peu, et même nulle dépense pour réparations.

On demande des agents partout, pour vendre les machines à coudre perfectionnées de WHEELER ET WILSON, auxquels les termes les plus libéraux seront offerts.

S. B. SCOTT ET CIE. No. 354, RUE NOTRE DAME. 25

C. T. DORION, HORLOGER ET BIJOUTIER No. 86 RUE ST. LAURENT, MONTREAL.

BONNE NOUVELLE! OUVERTURE DE L'HOTEL DU CANADA RUE ST. GABRIEL, MONTREAL. \$1 PAR JOUR SEULEMENT.

Cet Hôtel, qui vient d'être réparé et meublé à neuf, offre tous les avantages possibles aux marchands et en général à tous ceux qui visitent Montréal. On y trouve tout le confort désirable, et le service se fait avec une extrême régularité et sur un haut pied.

Cet hôtel a été ouvert jeudi, le 6 mai, par M. G. B. Ware propriétaire et F. X. Fortin gérant, et ces Messieurs sollicitent respectueusement une visite pour s'assurer des avantages que l'on offre pour la modique somme d'une piastre par jour. M. Fortin est canadien, et ses capacités comme hôtelier sont généralement connues.

Pension sans chambres à des prix très modérés. 20z

LA CHAISE-PLIANTE et la CHAISE-CANAPÉ combinées EN UNE SEULE, BREVETÉE.

G. M. FANDUWARD ET CIE., 283, rue Notre-Dame. 27ff

GEORGE YON, PLOMBIER ET FERBLANTIER, 241, Rue Saint Laurent, 241, MONTREAL.

MANUFACTURIER DE GARDE-MANGER RÉFRIGÉRATEURS Constructeur de Fournaises à Air chaud POSEUR DE TUYAUX A GAZ, BAINS ET CLOSETS.

Toutes commandes exécutées avec soin. 4 mai. 18zz

CAMPBRE ANGLAIS RAFFINÉ.

GRAINES FRAICHES DE JARDINS ET DE FLEURS A VENDRE PAR J. E. D'AVIGNON, PHARMACIEN, (DISPENSARIE DE LA CITE Vis-à-vis Mussen, 252, RUE NOTRE DAME, 252 MONTREAL. 18s

NOUVEAU MAGASIN D'APOTHECAIRE, 363, RUE STE. CATHERINE, (Près de la rue Amherst.)

Le Soussigné offre en vente un assortiment complet de Drogueries, produits Chimiques, Parfumeries, Huiles, Bois de Teinture, Médecines Patentées, Brayers, Eponges, Brosses à Cheveux, Brosses à Ongles, Brosses à Dents, Brosses à Barbe, Eau de Cologne, Sangues, Savons de Toilettes, en grande variété. Aussi un assortiment de Papeteries, Journaux, Timbres-Poste, etc., etc. Toutes Prescriptions de Médecins seront remplies avec le plus grand soin. JAMES GOULDEN. 21zz

Montreal, 26 mai 1870.

L. P. DUFRESNE, MARCHAND DE Montres en or et en argent, Bijouteries, etc. 88, RUE ST. JOSEPH, MONTREAL. MONTRES ET BIJOUTERIES RÉPARÉES ET GRAYÉS

E. POITRAS, FERBLANTIER ET MARCHAND DE POÊLES DE TOUTES SORTES, 65, RUE ST. JOSEPH, (Vis-à-vis l'Hôtel Rapin) MONTREAL.

Ordres pour Fournaises à Air-Chaud, Ventilateurs, Réfrigérateurs, Poêles de Cuisine et de Salles, Fourneaux de Poêles, etc., etc., exécutés avec diligence. Ordres pour Couvrir en ferblanc et en tôle, et se charge de la réparation des couvertures, le tout fait avec promptitude. PRIX EXTREMEMENT MODÉRÉS. 18s

DÉPARTEMENT DES DOUANES. Ottawa, 30 Juin, 1870. L'ESCOMPTE AUTORISÉ sur les ENVOIS AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 10 pour cent.

R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes. L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier. 6d

THOMAS MUSSEN, Marchand en Gros et en Détail de SOIERIES et POPELINES IRLANDAISES, GANTS D'ALEXANDRE, et autres Fabricants de renom, TAPIS et PRELATS DE CHOLX, De Velours, Bruxelles ou Tapestry.

ORNEMENTS D'EGLISES, Tentures pour Salons, Franges en Soie, etc., 257 ET 259, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL. 4 mai 1870. 18zz

"The Canadian Illustrated News" Journal Hebdomadaire De Chronique, Littérature, Science et Art, Agriculture et Mécanique, Modes et Amusements, Publié tous les Samedis à Montréal, Canada, Par GEORGE E. DESBARATS.

SOUSCRIPTION D'AVANCE, \$4.00 par an, PAR NUMERO, 10 Centins.

CLUBS. Chaque Club de cinq souscripteurs qui nous enverra \$20, aura droit à six copies pour l'année.

Les abonnés de Montréal recevront leur journal à domicile. Le port des numéros envoyés par la Poste sera payé par l'Éditeur. Les remises d'argent par un mandat de Poste ou par lettre enregistrée, seront aux risques de l'Éditeur.

On recevra des annonces, en petit nombre, au taux de 15 centins la ligne, payable d'avance.

AGENCE GENERALE 10-PLACE D'ARMES-10 BUREAU DE PUBLICATION ET ATELIERS: 319-RUE ST. ANTOINE-319

"L'Opinion Publique" JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE Publié tous les Jedis à Montréal, Canada, Par GEORGE E. DESBARATS & Cie.

ABONNEMENT, \$2.50 par année Aux Etats-Unis, 3.00 Par numéro, 5 Centins

Envoi par lettres enregistrées ou par ordre sur le Bureau de Poste au risque des propriétaires du journal. ANNONCES, 10 Centins la ligne 1re fois, 5 Centins 2me " &c.

Tous ceux qui ne renverront pas le journal seront considérés comme abonnés. On ne recevra pas d'abonnements pour moins de six mois.

FRAIS DE POSTE-ATTENTION! Les frais de poste sur les Publications hebdomadaires ne sont que de 5 centins par trois mois, payables d'avance au bureau de poste de l'abonné. Le manque d'attention à ce détail, entraînerait une dépense de 2 centins qu'il faudrait payer sur chaque numéro.

Les journaux qui voudront bien échanger avec nous, ainsi que toutes lettres se rapportant à la rédaction, devront être adressés à l'Opinion Publique ou aux Rédacteurs, No. 10 Place d'Armes, Montréal.

Toute lettre d'affaires devra être adressée à George E. Desbarats, seul chargé de l'administration du journal.

Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 10 Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.